



1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom commercial

Bâtonnets de réparation alu (F)
Code-Nr. 105340

Fabricant / fournisseur

WEICON GmbH & Co. KG
Königsberger Straße 255, DE-48157 Münster
Boîte postale 84 60, DE-48045 Münster
Téléphone ++49(0)251 / 9322 - 0, Fax ++49(0)251 / 9322-244
E-Mail : info@weicon.de
Internet : www.weicon.de

Service des renseignements

Abteilung Angebote, Verkauf, Export
Téléphone ++49(0)251 / 9322 - 0

Renseignements en cas d'urgence

Giftnotruf Bonn: Bei Vergiftungen (in case of poisoning)
Téléphone ++49(0)228-19 240

Conditions d'utilisation recommandées

Résines époxydes à 2 composants

2. Identification des dangers

Classification - 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Xi; R36/38
R43
R52/53

Phrases R

36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Étiquetage - 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Remarques relatives à l'étiquetage

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et au GefStoffV (RFA).

Xi Irritant

Phrases R

36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases S

2 Conserver hors de la portée des enfants.
28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
37/39 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.
46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.



Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)

Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges

Contient des composés époxydiques. Voir les informations fournies par le fabricant.

3. Composition/informations sur les composants

Description

Bâtonnet de résine epoxyde à deux composants

Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - 67/548/CEE
90-72-2	202-013-9	2,4,6-Tri-(diméthylaminométhyl)phénol	1 - 10	Xn R22; Xi R36/38
25068-38-6	500-033-5	produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)	15 - 24	Xi R36/38; R43; N R51-53

4. Premiers secours

Remarques générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Après inhalation

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Après contact avec la peau

Ne pas utiliser des solvants ou des dilutions.

En cas de contact avec la peau, laver avec de l'eau

Après contact avec les yeux

Risque de causer des brûlures de surface.

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

Appeler aussitôt un médecin.

Après ingestion

Ne pas faire vomir.

Appeler immédiatement le médecin.

En cas d'ingestion accidentelle, boire beaucoup d'eau et demander l'avis d'un médecin.

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

Remarques s'adressant au médecin / traitement

En cas d'irritation des poumons, traiter d'abord avec de la Dexamethasone en aérosol.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Agents d'extinction appropriés

mousse

moyen d'extinction sèche

dioxyde de carbone

brouillard d'eau

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les gaz dégagés lors d'un incendie sont classés principalement toxiques par voie respiratoire

Oxyde d'azote (NOx)

Oxyde de carbone (CO)

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Utiliser un appareil respiratoire autonome.



Les travaux d'extinction, de sauvetage et de nettoyage effectués lors du dégagement de gaz d'incendie ou de combustion sans flamme, doivent être réalisés exclusivement avec un appareil respiratoire lourd.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Les précautions individuelles

Veiller à assurer une aération suffisante.
Mettre les personnes en sûreté.
Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Les précautions pour la protection de l'environnement

En cas de contamination des cours d'eau ou de la canalisation, informer les autorités compétentes.
Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

Les méthodes de nettoyage

Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés.
Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides.

7. Manipulation et stockage

Précautions lors de la manipulation

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Observer les règles générales de protection contre le feu.

Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.

Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Protéger du rayonnement direct du soleil.
Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.
Stocker au sec.
Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Protection respiratoire

protection respiratoire en cas d'aspiration insuffisante ou d'exposition prolongée

Protection des mains

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.
Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/durée de vie, résistance au mouillage]: latex naturel, 0,6mm;480min;60min.
Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.

Protection des yeux

lunettes de protection
protection du visage

Protection de la peau

Vêtements de protection

Mesures générales de protection

Eviter le contact avec les yeux et la peau.
Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.
Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.



9. Propriétés physiques et chimiques

Etat pâteux	Couleur divers	Odeur légèrement perceptible
-----------------------	--------------------------	--

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
Point d'éclair	> 200 °C				
Densité	non déterminé				
Solubilité dans l'eau					insoluble

10. Stabilité et réactivité

Matières à éviter

Réactions avec les acides forts et les alcalis.
Réagit au contact des agents d'oxydation forts.

Produits de décomposition dangereux

oxyde et dioxyde de carbone
oxydes d'azote (NOx)
vapeurs/gaz toxiques

11. Informations toxicologiques

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
Irritation de la peau	Irritant	lapin		
Irritation des yeux	Irritant.	lapin		
Sensibilisation de la peau	sensibilisant			

Constatations empiriques

Le produit peut entraîner une sensibilisation par contact cutané.

12. Informations écologiques

Remarques générales

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.
Ne pas déverser le produit dans les eaux.



13. Considérations relatives à l'élimination

Recommandations relatives au produit

Les matières durcies sont inertes et on peut les éliminer comme des décombres.
Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages non contaminés peuvent être traités comme des ordures ménagères.
Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

14. Informations relatives au transport

Informations diverses relatives au transport

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports - ADR/RID, IMDG, ICAO/IATA-DGR.

15. Informations réglementaires

16. Autres informations

Utilisation recommandée et restrictions

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

Informations diverses

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

Teneur des phrases R/H contenues dans le chapitre 3 (ne faisant pas référence à la classification du mélange!)

R 22 Nocif en cas d'ingestion.

R 36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.